

ASSEMBLEE GENERALE du 2 juin 2009

Présents : Mmes Dachelet, Damay, Stutz, Ravier, Roussin MM Huguét, Jondreville, Kerjean, Lescouet, Khatib, Ravenet, Riquet, Sené, Tarantola
Excusés : Mmes Bosc, Thierry, Veignie, MM Begon, Bariseaux, Georges, Hocquard, Lenaert, Maillart

Ont donné pouvoir :

La séance débute à 20h40.

M Tarantola souhaite la bienvenue à tous les participants et rappelle qu'il est plus commode de situer l'AG rue de Luzarches car il y a traditionnellement plus de personnes aux AG que lors des CA.

Après un tour de table, où chacun a pu se présenter et décrire succinctement ses fonctions, lecture est faite de la dernière AG, assemblée générale extraordinaire, qui avait pour but la modification de l'article 5 des statuts.

Le rapport de la dernière Assemblée Générale est adopté à l'unanimité.

M. Tarantola décide ensuite de donner quelques coups de projecteurs sur l'année écoulée.

La Gazette

Un hommage très appuyé est rendu à M. Sené pour son importante participation à notre journal. A souligner le 29^{ème} numéro de la Gazette ; un remerciement également aux équipes municipales pour leur soutien technique.

Schéma directeur départemental de la musique

Il a permis la valorisation d'actions déjà en place, un bémol cependant, M. Lescouet déplore le classement de l'école de musique, celui-ci n'est pas en adéquation avec nos nombreuses activités et espère une réévaluation pour la prochaine année.

Contrôle URSSAF

Ce second contrôle s'est parfaitement bien déroulé, le constat a été très favorable sur la façon de gérer l'association. Félicitations à toute l'équipe.

Une activité soutenue

4 auditions (2 à Saint Brice Courcelles et 2 à Champigny), une participation au concert de printemps et de nombreuses autres activités.

M Sené présente ensuite le rapport d'activité 2008/2009 (voir document annexe)

La rentrée des classes ayant lieu dès le début septembre, les inscriptions se feront du 8 au 11/9/2008.

Le partenariat avec la CAF pour les passeports loisirs est reconduit. Mme Damay précise qu'à partir du moment où les parents sont bénéficiaires, ils reçoivent automatiquement le dossier à domicile.

Recrutement d'un nouveau professeur de violoncelle : Mlle Radelet en remplacement de Mme Vidal (démissionnaire)

Le 6 septembre 2008, rentrée des enseignants, avec l'élection d'un représentant : M Huguét.

Contrat éducatif local (intervention en milieu scolaire, jardin musical, chorale d'enfant) : l'état se désengageant, la commune se substitue.

L'audition du 1 février à Champigny a connu un vif succès.

Audition à thème le 7 avril (les musiques de film).

Mme Dachelet demande à cette occasion que les auditions soient annoncées longtemps à l'avance. M Sené rappelle que les dates des différentes manifestations sont arrêtées dès le début d'année et qu'elles sont communiquées, par affichage à l'école de musique, par un article dans la Gazette et aussi dans l'info.

Rapport financier (voir documentation annexe)

M Kerjean demande à Mme Roussin représentant la commune de Champigny s'il est possible d'évaluer les charges supplétives.

Comme on peut le constater dans le bilan remis en annexe le budget est en équilibre et ce malgré le versement de 13 salaires sur l'année civile.

Les deux vérificateurs aux comptes attestent de la bonne tenue des comptes.

Le rapport d'activité et le rapport financier sont adoptés à l'unanimité.

Augmentation des cotisations 2009/2010 (voir tableau annexe)

Le CA décide d'augmenter les tarifs de 2% pour les habitants de Saint Brice Courcelles et de Champigny et de 3% pour les extérieurs

Les déductions accordées pour les membres d'un même foyer augmenteraient de 2,5%.

Après un rapide calcul, M Ravenet constate que les écarts entre chaque ligne ne sont pas progressifs, surtout entre le 4^e et le 5^e inscrit. Il propose donc de recalculer les montants avec une progression logique entre chaque déduction. Mais là encore des disparités subsistent (surtout dues aux nombreux arrondis qui ont été consentis lors des années précédentes). Finalement le CA tombe d'accord sur une solution hybride qui permet à chacun de bénéficier de réduction au plus juste de sa situation.

Budget prévisionnel (voir document annexe)

Le budget est assez cohérent par rapport à 2008. Une subvention moindre a été demandée aux communes car un important effort avait été fait l'année dernière, de plus nous espérons une progression dans la subvention du Conseil général de 800€.

L'augmentation des tarifs et le budget prévisionnel sont adoptés à l'unanimité.

Perspective 2009/2010

2 démissions : Mme Vidal et Mme Moine respectivement remplacés par Mlle Radelet et Mme Bienaimé.

Une nouvelle activité sera peut être proposée, de l'accordéon, avec M. Vidal s'il y a de la demande.

Les cours de formation musicale devraient rester le samedi.

En conclusion M Tarantola rappelle la participation de l'école de musique à la matinée des associations qui se déroulera à saint Brice le samedi 5 septembre.

Questions diverses :

Mme Damay demande s'il serait possible d'organiser des stages pendant les congés.

M Sené souligne que pour ce genre d'activité il faut plusieurs élèves, que cela demande énormément de contrainte et de préparation et que cela ne peut être rentable que sur la durée.

M Jondreville précise que des stages sont organisés par la FSMM.

M Ravenet souligne que dans la future maison des arts musicaux des salles seront prévues pour que des élèves puissent répéter et jouer ensemble.

M Sené ajoute qu'il y aura des box pour les pianistes avec tout ce qu'il faut, il faudra juste faire attention aux déplacements de matériel.

Cette réflexion clôture l'AG qui se termine à 23h10

Le Président

Le Secrétaire

Eric TARANTOLA